

6.4 FINALE DU CHALLENGE DES ÉCOLES DE GOLF

28 juin 2026 au Golf de Donnery

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux applicables à toutes les épreuves fédérales et les règlements spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Clubs : 1 équipe de 4 à 8 joueurs U16 (né en 2010 et après) par Club, les équipes 2 pourront être acceptées si le champ est incomplet

Les équipes seront retenues par ordre du Challenge des écoles de golf au 1^{er} juin 2026.

Pour les équipiers : voir les règlements généraux et spécifiques aux épreuves fédérales interclubs par équipes. Un joueur non licencié au Club qu'il représente mais membre de son école de golf pourra intégrer son équipe.

Jeunes nés en 2010 et après.

Avoir un index supérieur ou égal à 20 au 1^{er} septembre 2025 (1 dérogation pourra être donnée par équipe).

Chaque équipe devra être identifiable par une tenue d'équipe.

FORME DE JEU

Chaque joueur participe à 1 des 4 séries proposées :

Golf Kid's : ateliers en speed golf pour les U8

Greensome - score maximum 12 trous compacts (*drapeau jaune minimum pour tous*) : U10 (né en 2016 ou après) ou équipier né entre 2010 et 2015 dont l'index est supérieur à 50

Greensome - score maximum – 9 trous – repères U12 filles et U12 garçons (*drapeau jaune minimum*)

Greensome - score maximum – 18 trous - repères U12 filles et U12 garçons (*drapeau blanc minimum*) : index < 36

U10 Filles : 3 740 m maximum

U10 Garçons : 4 390 m maximum

U12 Filles : 4 275 m maximum

U12 Garçons : 4 910 m maximum

Benjamins : 4 660 m maximum

Benjamins : 5 540 m maximum

Les minimales partiront des mêmes repères que les benjamins.

Un classement par série et par Club sera établi d'après le barème ci-dessous :

Place	Points
1 ^{er}	135
2 ^{ème}	101
3 ^{ème}	81
4 ^{ème}	68
5 ^{ème}	57
6 ^{ème}	47
7 ^{ème}	41
8 ^{ème}	34
9 ^{ème}	27
10 ^{ème}	24
11 ^{ème}	20
12 ^{ème}	19
13 ^{ème}	18

14 ^{ème}	17
15 ^{ème}	16
16 ^{ème}	15
17 ^{ème}	14
18 ^{ème}	13
19 ^{ème}	12
20 ^{ème}	10
21 ^{ème}	9
22 ^{ème}	8
23 ^{ème}	7
24 ^{ème}	6
25 ^{ème}	5

Un bonus de 80 points sera attribué aux équipes présentes dans les 4 séries.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **avant le 28 mai 2026.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **avant le 8 juin 2026.**

DÉPARTS

Les heures de départ seront publiées sur le site de la Ligue 5 jours pleins avant l'épreuve et respecteront, dans la mesure du possible, les tranches horaires suivantes :

- 10h-12h départs des 18 trous
- 12h-14h départs des 9 trous
- 13h-14h départs des 12 trous compacts
- 13h30 début des ateliers

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant de la Ligue et 1 OBEC du Club d'accueil.

PRIX

Souvenirs offerts par la Ligue.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Épreuve non-fumeur.

Aucun cadet n'est autorisé.

Chariots électriques et dispositifs électroniques de mesure de distance interdits.

Voitures et autres moyens de transport interdits dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs.

MARQUEURS ET ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement des épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, dirigeants de Club, etc... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Les enseignants professionnels des Clubs participants pourront intervenir sans nuire à la bonne tenue du temps de jeu.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné et l'exclusion du contrevenant du parcours.

Seuls les marqueurs adultes, pourront se tenir non loin des joueurs sans toutefois les gêner dans leur jeu. Ce ne sont pas des arbitres. Si le marqueur estime que le joueur a oublié une pénalité, il peut en discuter avec le joueur sans le perturber et devra impérativement en référer au Comité de l'épreuve au moment du recording qui tranchera le litige. Aucun lien de parenté ne doit exister entre le marqueur et les joueurs du groupe encadré.